



---

# ZOUTE GRAND PRIX '22

## Règles du concours Rimac Nevera

---

Zoute Grand Prix organise un concours dont le prix est un essai routier d'une Rimac Nevera le mercredi 5 octobre 2022.

### Article 1 – Organisation

Le concours est organisé par ZOUTE GRAND PRIX BV, dont le siège social est situé à 8300 Knokke-Heist (Belgique) Natiënlaan 125, et se déroule du 28 septembre 2022 au 4 octobre 2022.

### Article 2 – Période

Le concours se déroulera du 28 septembre 2022 au 4 octobre 2022.

### Article 3 – Règles du jeu

Le participant doit se conformer aux actions suivantes :

1. Achetez un billet pour la Zoute Grand Prix Week, en choisissant parmi les billets suivants :
  - a. Prado Zoute by KINDY CAPITAL 2022 Regular Billet
  - b. Prado Zoute by KINDY CAPITAL 2022 VIP Billet
  - c. Zoute Concours d'Elegance by EY 2022 Regular Billet
  - d. Zoute Concours d'Elegance by EY 2022 VIP Billet

Pour plus d'informations et pour acheter des billets, cliquez ici :  
<https://zoutegrandprix.be/fr/tickets/visit>

2. Suivez @zoutegrandprix et @rimac\_automobili sur les médias sociaux (Instagram et/ou Facebook).
3. Like et partagez le message du concours sur votre profil personnel dans les médias sociaux (Instagram et/ou Facebook).

La participation à ce concours implique l'acceptation de ce règlement.

---

**ZOUTE GRAND PRIX bv**

Natiënlaan 125 - 8300 Knokke-Heist - Belgium - T +32 50 600 899  
BE-0822.347.489 - IBAN BE54 0688 8974 9297 - BIC GKCCBEBB - Ond.nr. 0822 347 489  
info@zoutegrandprix.be - www.zoutegrandprix.be



La participation au concours est réservée à toute personne physique majeure résidant en Union européenne ou au Royaume-Uni, à l'exclusion des membres du personnel de Zoute Grand Prix BV.

#### **Article 4 – Gagnant et prix**

Il y a 1 gagnant.

#### **Article 5 – Exclusion**

Zoute Grand Prix peut à tout moment exclure une personne de la participation au concours, si elle ne remplit pas les conditions de participation, comme prévu à l'article 3, ou en cas de suspicion de fraude ou d'abus. Dans ce cas, la prochaine personne répondant au critère de Zoute Grand Prix sera élue.

#### **Article 6 – Informations sur le prix**

Ce gagnant aura droit à un essai en tant que copilote de la Rimac Nivera le mercredi 5 octobre 2022. Le 5 octobre 2022, le Rimac Nivera sera présenté en exclusivité pour la première fois en Belgique à la presse et au gagnant. Le gagnant vivra le scoop au premier rang et accompagnera également le pilote lors d'un essai routier unique à Knokke. Le pilote est Miroslaw Zrncevic, Chief Test and Development Driver à Bugatti Rimac.

Pratique :

Le gagnant sera attendu le 5 octobre 2022 à 9 au Porsche Centre Knokke-Heist (Natiënlaan 144, 8300 Knokke-Heist) avec Bernard Van Bellingen. De là, le gagnant se rendra avec M. Van Bellingen sur le lieu de l'essai routier.

Aucune compensation financière ou autre n'est prévue en contrepartie.

#### **Article 7 – Force majeure**

Si un changement légal ou structurel, un événement de force majeure ou tout autre changement indépendant de la volonté de Zoute Grand Prix empêche la poursuite ou l'équilibre de ce programme ou en modifie les éléments essentiels, Zoute Grand Prix sera libéré de toute obligation.

### **ZOUTE GRAND PRIX bv**



#### **Article 8 – Changement du concours**

Les organisateurs du concours se réservent le droit de modifier le concours ou son déroulement si des circonstances imprévues ou indépendantes de leur volonté le justifient. Ils ne peuvent être tenus pour responsables si, en raison de circonstances indépendantes de leur volonté, le concours devait être interrompu, reporté ou annulé.

#### **Article 9 – Données personnelles**

Les données personnelles que Zoute Grand Prix collectera dans le cadre de ce concours ne seront pas communiquées à des tiers, sauf dans le cadre de l'article 11 paragraphe 2 du présent règlement.

#### **Article 10 – Plaintes éventuelles**

La participation à ce concours implique l'acceptation inconditionnelle du règlement et de toute décision prise par l'organisateur. Aucune contestation ne sera prise en compte par l'organisateur. Toute réclamation relative à cette campagne doit être envoyée par écrit dans les 7 jours ouvrables suivant la fin de la période du concours, au siège social du Zoute Grand Prix. Aucune plainte ne sera traitée oralement ou par téléphone. Les plaintes tardives ou non écrites ne seront pas prises en considération. Le présent règlement est soumis au droit belge et tout litige jusqu'à son application sera de la compétence des tribunaux de Bruxelles.

#### **Article 11 – Général**

Les dommages résultant de l'utilisation des données personnelles du participant par des personnes non autorisées ne peuvent en aucun cas être récupérés auprès de l'organisateur, si ce dernier a pris toutes les mesures de sécurité nécessaires que l'on peut raisonnablement attendre de lui.

Les gagnants donnent l'autorisation expresse au Zoute Grand Prix de mentionner leur identité sur les réseaux sociaux, et dans les médias en général.

**28/09/2022**

### **ZOUTE GRAND PRIX bv**

Natiënlaan 125 - 8300 Knokke-Heist - Belgium - T +32 50 600 899  
BE-0822.347.489 - IBAN BE54 0688 8974 9297 - BIC GKCCBEBB - Ond.nr. 0822 347 489  
info@zoutegrandprix.be - www.zoutegrandprix.be